

Gestion prévisionnelle des emplois et parcours professionnels dans le secteur public

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24,

julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Dégager les enseignements des expériences de gestion des emplois dans le secteur public
- Connaître des méthodes, des outils de management et de gestion des ressources humaines permettant de cerner les facteurs d'évolution des emplois (mobilités, recrutements, formations, parcours professionnels...)

Public Visé

- Cadres de la fonction publique amenés à traiter des questions de management stratégique et opérationnel des ressources humaines • Cadres chargés de la GPEPC

Pré Requis

Connaitre les base de la gestion prévisionnelle des emplois et parcours professionnels de niveau débutant et confirmé

Objectifs pédagogiques

Dégager les enseignements d'expériences de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences réalisées dans le secteur public
Connaître des méthodes, des outils de management et de gestion des ressources humaines permettant de cerner les facteurs d'évolution des métiers et d'anticiper les besoins en personnel, en qualité (les compétences) et en quantité (les effectifs), d'orie

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Administrateur, expert en management stratégique et opérationnel

Parcours pédagogique

- **Missions, fonctions et prestations assurées par une Direction des ressources humaines en matière de gestion des emplois et des parcours professionnels**
- **Cadres méthodologiques utiles à la conduite de projet ou de changement dans le cadre d'une gestion des emplois et des parcours professionnels**
- **Documents pour la gestion prévisionnelle des ressources humaines** (schéma directeur des ressources humaines et plans de recrutements et de mobilités, de promotions et d'avancements, de formations)
- **Enjeux et problématiques de la gestion prévisionnelle des emplois** : dans quel contexte le recours à une telle démarche s'avère-t-il utile ?
- **Différentes stratégies « d'entrée » dans la démarche** : quelles méthodologies et quels outils applicables au regard des problèmes que l'on cherche à résoudre ?
- **Initialisation de la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels**
- **Approche quantitative** : gestion des effectifs
- **Approche qualitative** : gestion des emplois et des parcours professionnels (analyse des postes de travail, référentiel des emplois, définition des parcours professionnels)

La GPEPP est une démarche volontariste de gestion, rassemblant plusieurs outils RH, dans l'objectif de prévenir les besoins en ressources humaines des organisations. C'est un outil incontournable pour la fonction publique.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

 Durée	Effectif	 Tarifs (net de taxes)	
21.00 Heures	De 4 à 14 Personnes	Inter (Par personne) :	1 960.00
3 Jours		Inter Adhérent (Par personne) :	1 820.00

 Contactez-nous !	Julien LAUDAT Responsable formation	Tél. : 0153391424 Mail : julien.laudat@adiaj.org
--	---	---